

# États financiers

Fonds Iman de Global  
30 juin 2017



**Avis :**

***Les états financiers intermédiaires n'ont pas été révisés ni audités par les auditeurs externes du Fonds Iman de Global.***

# Fonds Iman de Global

30 juin 2017

## Table des matières

États de la situation financière	1
Comptes de résultat et de résultat global	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Annexe du portefeuille	5
Notes annexes	6-14

# Fonds Iman de Global

États de la situation financière (non audité)  
au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016

	2017	2016
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	41 759 434	34 343 512
Trésorerie	750 023	724 247
Souscriptions à recevoir	257 957	150 328
Dividendes à recevoir	15 020	28 907
Autres débiteurs	1 168	1 168
<b>Total de l'actif</b>	<b>42 783 602</b>	<b>35 248 162</b>
<b>Passif</b>		
Rachats à payer	209 741	198 107
Frais de gestion à payer (note 8)	84 166	65 504
Autres charges à payer	10 953	8 527
<b>Total du passif</b>	<b>304 860</b>	<b>272 138</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>42 478 742</b>	<b>34 976 024</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	37 400 019	30 291 442
Série F	5 078 723	4 684 582
<b>Parts émises et en circulation à la fin de la période (note 7)</b>		
Série A	1 946 739	1 698 907
Série F	243 237	243 065
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	19.21	17.83
Série F	20.88	19.27

Approuvé par le Conseil d'administration de  
Global Growth Assets Inc., le gestionnaire du Fonds



Harold Wolkin  
Administrateur



Allan Smith  
Administrateur

# Fonds Iman de Global

Comptes de résultat et de résultat global (non audité)  
pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016

	2017	2016
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Revenu de dividendes	554 741	463 451
Profit réalisé à la cession de placements	1 206 129	252 566
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 800 943	(1 869 820)
Perte de change sur la trésorerie	(9 913)	(19 456)
	<b>3 551 900</b>	<b>(1 173 259)</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 8)	538 446	407 925
Retenues d'impôt à la source	110 476	83 316
Frais d'évaluation et d'administration	106 781	87 830
Honoraires d'audit	24 346	24 346
Autres charges	15 941	2 372
Frais de garde	11 025	10 557
Coûts de transaction (note 9)	10 566	3 014
Frais d'inscription	9 560	9 105
Honoraires du comité d'examen indépendant	1 950	975
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(173 096)	(138 199)
	<b>655 995</b>	<b>491 241</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>2 895 905</b>	<b>(1 664 500)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)</b>		
Série A	2 531 451	(1 409 079)
Série F	364 454	(255 421)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)</b>		
Série A	1.36	(0.93)
Série F	1.55	(0.90)

# Fonds Iman de Global

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016

2017	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	30 291 442	4 684 582	34 976 024
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	2 531 451	364 454	2 895 905
<b>Distributions</b>			
Tirées du gain en capital	–	–	–
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	–	–	–
<b>Transactions sur les parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables	5 971 204	439 081	6 410 285
Rachat de parts rachetables	(1 394 078)	(409 394)	(1 803 472)
<b>Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables</b>	4 577 126	29 687	4 606 813
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	7 108 577	394 141	7 502 718
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	37 400 019	5 078 723	42 478 742
2016	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	26 316 105	5 706 982	32 023 087
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 409 079)	(255 421)	(1 664 500)
<b>Distributions</b>			
Tirées du gain en capital	–	–	–
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	–	–	–
<b>Transactions sur les parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables	4 086 718	190 445	4 277 163
Rachat de parts rachetables	(1 783 616)	(456 493)	(2 240 109)
<b>Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables</b>	2 303 102	(266 048)	2 037 054
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	894 023	(521 469)	372 554
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	27 210 128	5 185 513	32 395 641

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds Iman de Global

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)  
pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016

	2017	2016
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 895 905	(1 664 500)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	9 913	19 456
Profit réalisé à la cession de placements	(1 206 129)	(252 566)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 800 943)	1 869 820
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	7 073	2 372
Charges à payer	32 722	70 441
Produit de la vente de placements	10 733 866	2 817 051
Achat de placements	(15 149 789)	(5 125 254)
Souscriptions et dividendes à recevoir et autres débiteurs	(93 742)	(85 239)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>(4 571 124)</b>	<b>(2 348 419)</b>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 410 285	4 277 163
Rachat de parts rachetables	(1 803 472)	(2 240 109)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement</b>	<b>4 606 813</b>	<b>2 037 054</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	35 689	(311 365)
Trésorerie au début de la période	724 247	700 073
Perte de change sur la trésorerie	(9 913)	(19 456)
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>750 023</b>	<b>369 252</b>
<b>Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source</b>	<b>538 771</b>	<b>433 608</b>

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille

au 30 juin 2017

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
<b>Titres de capitaux propres (98,4 %)</b>			
<b>Îles Caïmans (4,6 %)</b>			
Tencent Holdings Ltd. CAAE	42 176	890 990	1 970 135
<b>France (2,6 %)</b>			
Sanofi-Aventis	8 884	1 060 820	1 102 912
<b>Allemagne (4,1 %)</b>			
BASF SE	5 646	619 639	678 584
SAP SE	7 832	745 186	1 061 579
		1 364 825	1 740 163
<b>Irlande (2,7 %)</b>			
Medtronic PLC	10 052	1 122 427	1 158 862
<b>Japon (1,6 %)</b>			
NTT DOCOMO INC.	22 300	532 245	683 899
		532 245	683 899
<b>Pays-Bas (5,5 %)</b>			
Unilever NV Amsterdam	5 795	825 384	980 020
ASML Holding N.V.	18 856	1 089 154	1 350 430
		1 914 538	2 330 450
<b>Singapour (1,8 %)</b>			
Singapore Telecommunications Ltd.	202 900	712 606	745 062
<b>Suisse (7,4 %)</b>			
Nestlé SA	15 393	1 474 855	1 741 049
Roche Holding AG	4 172	1 273 062	1 380 865
		2 747 917	3 121 914
<b>Royaume-Uni (2,5 %)</b>			
AstraZeneca PLC	12 191	875 578	1 056 250
<b>États-Unis (65,6 %)</b>			
3M Company	3 192	815 842	863 244
Alphabet Inc., catégorie C	2 099	1 532 239	2 477 754
Apple Inc.	16 521	1 994 326	3 090 793
Celgene Corp	7 874	1 275 900	1 328 358
Chevron Corp	10 230	1 503 728	1 386 423
CVS Health Corporation	13 183	1 235 701	1 377 860
Johnson & Johnson	11 943	1 333 336	2 052 349
McDonald's Corporation	8 077	1 066 800	1 606 964
Merck & Co. Inc.	13 645	853 086	1 135 990
Microsoft Corporation	32 037	1 654 823	2 868 606
Nike Inc., catégorie B	15 136	864 186	1 160 043
PepsiCo Inc.	9 063	1 340 813	1 359 650
Pfizer Inc	32 636	1 507 134	1 424 025
Procter & Gamble Company	12 695	1 237 244	1 437 179
Schlumberger Limited	8 775	858 255	750 495
Starbucks Corp.	14 405	1 081 201	1 091 106
Texas Instruments Incorporated	10 854	1 172 378	1 084 667
Visa Inc., catégorie A	11 117	1 124 185	1 354 281
		22 451 177	27 849 787
<b>Total du coût et de la juste valeur des placements (98,4 %)</b>		33 673 123	41 759 434
<b>Trésorerie (1,7 %)</b>			750 023
<b>Autres actifs, déduction faite des autres passifs (-0,1 %)</b>			(30 715)
<b>Actif net (100,0 %)</b>			42 478 742

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Global Growth Assets Inc. (« GGA » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Mural Street, Suite 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 29 août 2017.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils étaient définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (les « PCGR du Canada »).

## 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

### *Instruments financiers à la juste valeur*

#### a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Le Fonds a choisi d'appliquer IFRS 9, *Instruments financiers* (telle qu'elle a été modifiée en novembre 2013) (« IFRS 9 »), de façon rétrospective au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat et de résultat global.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans les comptes de résultat et de résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en Bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Les contrats de change à terme sont évalués en fonction de l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur à la date où il a été établi.

### *Revenu de placement*

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les comptes de résultat et de résultat global.

### *Écart de change*

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements » des comptes de résultat et de résultat global.

### *Trésorerie*

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

### *Distributions*

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports prospectifs de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Coûts de transaction » dans les comptes de résultat et de résultat global. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

### *Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part*

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

### *Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part*

Dans le compte de résultat et de résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

## 4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Classement des parts rachetables émises par le Fonds*

Aux termes des IFRS, l'International Accounting Standard (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

## 5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

### *a) Risque de crédit*

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations. Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

---

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### b) *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. Le Fonds vise à conserver suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité du Fonds est considéré comme minimal. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer des rachats prévus. Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois. Les parts rachetables sont rachetables sur demande, au gré du porteur.

### c) *Risque de marché*

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eu sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

#### i) *Risque de change*

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille. La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée au moyen des taux de change à terme fournis par un fournisseur de services indépendant. Des pertes peuvent survenir si la valeur de la devise subit une variation ou si la contrepartie ne respecte pas le contrat.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### c) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2017 au 31 décembre 2016. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait (diminué) augmenté de 4 176 587 \$ au 30 juin 2017 (31 décembre 2016 – 3 136 089 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

30 juin 2017	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	1 056 250	–	1 056 250	2,5
Euro	5 173 525	–	5 173 525	12,2
Yen japonais	683 899	–	683 899	1,6
Dollar de Singapour	745 062	–	745 062	1,8
Franc suisse	3 121 914	–	3 121 914	7,3
Dollar américain	30 985 220	–	30 985 220	72,9
<b>Total</b>	<b>41 765 870</b>	<b>–</b>	<b>41 765 870</b>	<b>98,3</b>

31 décembre 2016	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	816 541	–	816 541	2,3
Euro	3 839 800	–	3 839 800	11,0
Yen japonais	1 171 997	–	1 171 997	3,4
Dollar de Singapour	622 635	–	622 635	1,8
Franc suisse	2 451 174	–	2 451 174	7,0
Dollar américain	25 441 365	–	25 441 365	72,7
<b>Total</b>	<b>34 343 512</b>	<b>–</b>	<b>34 343 512</b>	<b>98,2</b>

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### c) Risque de marché (suite)

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % des indices Dow Jones Sustainability World et Dow Jones Islamic Market Titans 100 (les « indices de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement des indices de référence du Fonds, au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	30 juin 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Incidence sur l'actif net	4 247 874	3 497 602

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

#### d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	30 juin 2017	31 décembre 2016
	%	%
Soins de santé	28,3 %	26,2 %
Technologie de l'information	27,2 %	33,2 %
Biens de consommation de base	13,9 %	10,9 %
Biens de consommation discrétionnaire	9,1 %	6,8 %
Services de télécommunications	8,0 %	3,7 %
Services financiers	5,2 %	3,1 %
Énergie	5,0 %	5,1 %
Matières premières	1,6 %	3,8 %
Produits industriels	0,0 %	5,4 %
<b>Total</b>	<b>98,3 %</b>	<b>98,2 %</b>

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

---

## 6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Données fondées sur au moins une donnée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Si des données de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

<b>30 juin 2017</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	<b>41 759 434</b>	–	–	<b>41 759 434</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>41 759 434</b>	–	–	<b>41 759 434</b>

  

<b>31 décembre 2016</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	34 343 512	–	–	34 343 512
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>34 343 512</b>	–	–	<b>34 343 512</b>

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des périodes closes le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2016.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des autres débiteurs, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et des autres charges à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

## 7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les périodes closes le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2016, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant.

	Série A		Série F	
	2017	2016	2017	2016
Parts en circulation, au début	1 698 907	1 445 457	243 065	294 929
Parts rachetables émises	321 436	367 932	21 193	106 998
Parts rachetables rachetées	(73 604)	(148 674)	(21 021)	(163 055)
Parts émises au réinvestissement de distributions	–	34 192	–	4 193
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>1 946 739</b>	<b>1 698 907</b>	<b>243 237</b>	<b>243 065</b>

## 8. Frais de gestion et autres charges

### *Frais de gestion et transactions entre parties liées*

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et jusqu'à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour la période close le 30 juin 2017, les frais de gestion se sont établis à 538 446 \$ (30 juin 2016 – 407 925 \$), dont une tranche de 84 166 \$ (31 décembre 2016 – 65 504 \$) demeure à payer.

### *Charges*

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci. Certains frais d'administration et de garde ont été absorbés par le gestionnaire. Ces charges sont présentées dans les comptes de résultat et de résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis. Pour la période close le 30 juin 2017, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 1 950 \$ (30 juin 2016 – 975 \$).

## 9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour la période close le 30 juin 2017, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres coûts de transaction de 10 566 \$ (30 juin 2016 – 3 014 \$) pour des transactions du portefeuille.



# Fonds Iman de Global

Notes annexes

30 juin 2017 (non audité)

---

## 10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour la période close le 30 juin 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2016.

<b>Série A</b>	<b>30 juin 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<b>2 531 451</b>	208 609
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	<b>1 862 869</b>	1 566 510
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	<b>1,36</b>	0,13

<b>Série F</b>	<b>30 juin 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<b>364 454</b>	20 002
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	<b>235 597</b>	252 825
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	<b>1,55</b>	0,08

## 11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds communs de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la « *LIR* »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la *LIR* et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune provision pour l'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers. Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports de pertes en avant.